

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
25 Septembre 2020**

OBJET : Aide à l'acquisition en VEFA de 10 logements locatifs sociaux à Plan d'Orgon par la SCIC Grand Delta Habitat et réaffectation de la subvention accordée à CDC Habitat Social pour l'acquisition-amélioration de 22 logements à Marseille 2e arrondissement.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Septembre 2020 EN VISIOPCONFERENCE, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'octroyer à la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat une subvention de 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 10 logements locatifs sociaux "La Bergerie" à Plan d'Orgon, pour un budget prévisionnel TTC de 1.115.771 €;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation de 3 logements à Plan d'Orgon selon le modèle type prévu à cet effet ;
- d'autoriser le maintien et la réaffectation du solde de la subvention d'un montant de 177.667 € accordée à la SA d'HLM CDC Habitat Social par délibération n° 126 du 25 mars 2016, afin d'accompagner l'acquisition et l'amélioration de 22 logements dans le cadre de l'opération "Ilot Abadie II", quartier du Panier à Marseille 2e arrondissement, associée à une nouvelle dépense éligible TTC de 5.607.442 €;

- d'approuver les affectations comme indiquées en annexes III du rapport.

La nouvelle dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées